

Cinéma

Dix questions au Maire de Quétigny

Les travaux du complexe cinématographique de Quétigny ont commencé. Après quelques semaines de retard, la construction du premier complexe cinéma de l'agglomération dijonnaise a démarré. Un projet ambitieux qui a rencontré bien des oppositions. Hervé Vuillot a tenu à s'exprimer sur ce sujet.

Les travaux du cinéma ont commencé. Le Maire de Quétigny est-il satisfait ?

“ Le Maire est satisfait de voir un pas décisif franchi dans la réussite de l'opération Cap Vert. Le cinéma n'est qu'un élément d'un projet plus vaste. L'implantation du multiplexe marque de façon irréversible la réussite du projet engagé il y a 10 ans. ”

En quoi consistait le projet Cap Vert de la Ville lancé en 1988 ?

“ C'était 80 hectares aménagés, un golf public sur 50 hectares, un parc d'activités d'au moins 1000 emplois et un pôle de loisirs moderne à l'échelle de l'agglomération. ”



Quel était le but de l'opération ?

“ Les objectifs étaient au nombre de quatre. Premièrement, créer un poumon vert entre Quétigny, Dijon et Sennecey. Ce poumon existe, il ne coûte plus rien à la Ville. Deuxièmement, générer des ressources fiscales pour la Commune. Troisièmement, rapprocher les emplois des habitants de Quétigny. Quatrièmement, renforcer le Grand Marché qui risquait le vieillissement. Les quatre objectifs sont atteints aujourd'hui. ”

Le multiplexe est discuté. Fallait-il l'implanter à Quétigny ?

“ Comme l'a souvent répété Roger Rémond, ancien Maire de Quétigny, si nous n'avions pas accepté Carrefour en 1968, il se serait installé à Saint-Apollinaire...où à Sennecey. Si nous avions écarté le multiplexe, il serait parti à Dijon ou au sud de l'agglomération. En définitive, dans les 2 à 3 ans, toutes les capitales régionales seront équipées. ”

Pourquoi le multiplexe est-il implanté à l'entrée du Cap Vert ?

“ Cet emplacement est un lieu privilégié et réservé depuis 10 ans. Nous aurions pu le vendre trois à quatre fois. Nous l'avons réservé pour un équipement attractif qui puisse trouver sa place dans un environnement exceptionnel. ”

La commission départementale a rejeté le multiplexe. La commission nationale l'a accepté. Quel a été le rôle de la Commune ?

“ Le rôle de la Ville a été décisif. Sans notre engagement, il n'y aurait pas eu de multiplexe à Quétigny. ”

Comment expliquer les critiques nombreuses et les campagnes de presse contre le multiplexe ?

“ Elles s'expliquent par trois types de raisons.

D'abord il y les jaloux qui ont toujours critiqué Quétigny et ses initiatives.

Ensuite il y a tout ceux qui ignorent ce qu'est réellement un multiplexe et dont les craintes ne sont pas justifiées. A l'ouverture, ils constateront qu'un multiplexe n'est ni le diable, ni la cathédrale des temps modernes.

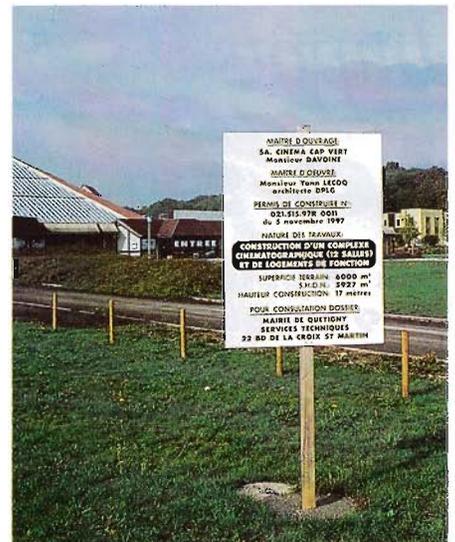
Enfin, il y a l'inquiétude légitime de ceux qui redoutent que quelques "trust" monopolisent la diffusion cinématographique et confondent cinéma et "business".

Mais n'est-ce pas le cas à Quétigny ?

“ Non, la Ville a rejeté les propositions des " majors ". Elle a choisi un indépendant pour qu'existe la concurrence et écarté un des groupes qui monopolise la diffusion. C'est la meilleure garantie pour que le prix de la place de cinéma baisse. Le prix des places de cinéma à Dijon est trop cher. ”

Les travaux ont commencé : qui paie ?

“ Le promoteur réalise et paie directe-



ment l'équipement car celui-ci est privé. La Ville réalise les travaux d'extension des parkings et des abords. Mais ceux-ci lui seront remboursés par le promoteur. ”

Et pour les habitants ?

“ Des avantages significatifs leurs seront proposés. Mais nous aurons le temps d'en parler de façon détaillée dans les prochains mois ”. ■

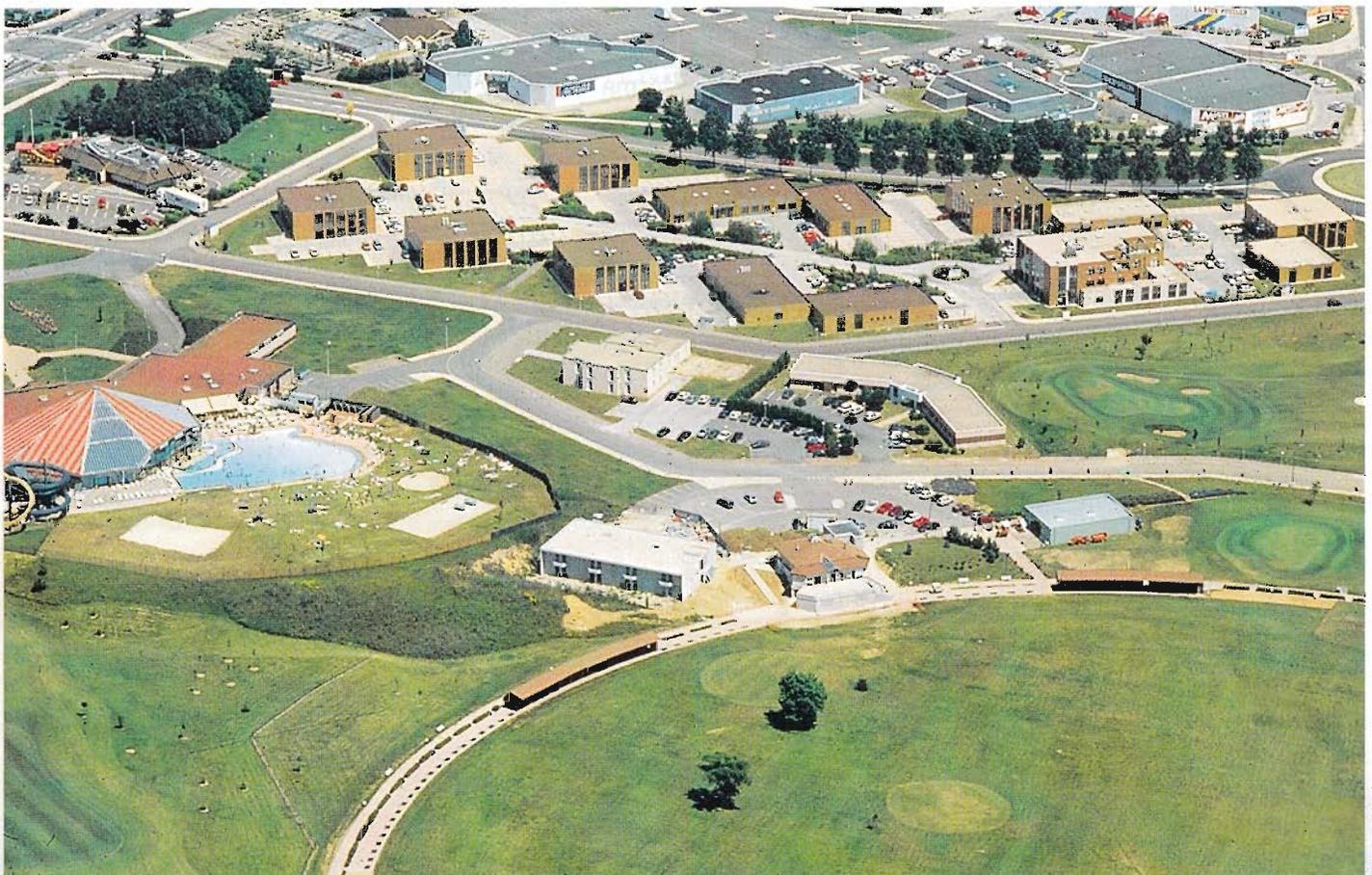


Photo : District

Ciné Cap Vert

Les avantages offerts aux habitants

Depuis son ouverture le 13 octobre dernier avec la sortie de «Star Wars», Ciné Cap Vert, premier multiplexe dans la région, enregistre une bonne fréquentation du public grâce à une programmation variée et à la qualité de ses équipements (parking, grandes salles, confort, sons et images numériques, tarifs adaptés).

La carte Passesport-Loisirs pouvait difficilement passer à côté d'un tel équipement. C'est pourquoi, les habitants bénéficient d'une réduction permanente de 20 % sur le prix des places de cinéma de l'ensemble du multiplexe. Ce qui situe la séance de cinéma à 38 F sur simple présentation du Passesport-Loisirs tous les jours et pour toutes les séances hors tarifs réduits ou promotionnels.

Du cinéma mais aussi des spectacles à Ciné Cap Vert.

Parmi les autres accords entre la Ville et le promoteur : l'utilisation de la salle Méliès (salle n° 5) dans le cadre de la saison culturelle. Une convention a été signée entre les deux parties qui permet à la Ville de Quetigny d'utiliser 17 jours par an la salle n° 5 pour l'organisation de ses manifestations culturelles.



D'une capacité de 250 places, la salle Méliès a bénéficié d'adaptations importantes financées par la Ville à hauteur de 2 MF pour accueillir dans de bonnes conditions les spectacles. ■

Inauguration de la salle Méliès à Ciné Cap Vert

Tous les élus de Quetigny depuis 1959 rassemblés

Deux soirées inaugurales ont été organisées par la Ville pour présenter la salle Méliès et le complexe cinématographique aux anciens élus et au monde associatif. L'histoire nouvelle de Quetigny, alors village de 350 habitants - a débuté en 1959 avec une nouvelle équipe municipale conduite par Roger Rémond. Venus des quatre coins du pays, les anciens élus ont répondu à l'invitation du maire Hervé Vouillot.



Photo : Gérard Daguet